

SECURITE SOCIALE



**l'Assurance
Maladie**

BRETAGNE



**Action de Remobilisation Professionnelle en
période d'Indemnités Journalières**

ARPIJ : de la maladie... au travail

L'ARPIJ (*Action de Remobilisation Professionnelle en période d'Indemnités Journalières*) est un dispositif proposé par les services de l'Assurance Maladie, de la MSA, de l'ENIM et du Service Social Maritime pour une remobilisation vers l'emploi.

Un outil facilitant le retour au travail pour les assurés sociaux :



- en fin d'arrêt maladie, accident du travail ou maladie professionnelle ayant besoin d'aide et de soutien pour reconstruire un projet professionnel;
- avec risque d'inaptitude au métier ou au poste de travail sans possibilité de reclassement dans l'entreprise;
- titulaires d'un contrat de travail au moment de l'arrêt ou en activité pour les non-salariés des régimes MSA, ENIM et pour les travailleurs indépendants.

L'ARPIJ permet d'anticiper la reprise d'un travail pendant la période d'arrêt pour :

- établir un bilan personnel;
- mettre en évidence les compétences;
- évaluer le potentiel de formation;
- valider une orientation professionnelle ou un nouveau projet professionnel (possibilité de stages en entreprise).



L'ARPIJ propose une action collective de neuf semaines avec périodes en entreprises suivant la situation et à titre exceptionnel cette action peut être proposée en individuel. Elle se déroule en accord avec le **Service médical de l'Assurance maladie**.



Les services sociaux :

- interviennent en prenant en compte l'avis du médecin du travail, l'accord du médecin-conseil et du médecin-traitant;
- réalisent une évaluation globale et personnalisée,
- informent, et aident dans l'organisation personnelle pour faciliter les démarches de reclassement;
- accompagnent les personnes concernées, les orientent et les mettent en relation avec les différents partenaires.

Les régimes de l'Assurance maladie et l'Agefiph travaillent en partenariat avec un organisme spécialisé dans la formation et l'orientation professionnelle

Cet organisme :

- accompagne vers l'emploi, des personnes en situation de handicap;
- organise et anime l'action;
- assure le suivi jusqu'à concrétisation du projet.



La Cnam, la MSA et l'ENIM

- participent au financement de l'ARPIJ sur le budget d'action sanitaire et sociale;
- assurent la continuité du versement des indemnités journalières pendant l'action.

L'Agefiph

- cofinance la prestation.



Morbihan

Service social de l'Assurance maladie

60 rue Anita Conti • BP 20321 • 56021 Vannes Cedex
mail : ssr.morbihan@carsat-bretagne.fr

3646 Service gratuit
+ prix appel

Msa des Portes de Bretagne •

Service Action Sociale

35027 Rennes Cedex 9
02 99 01 80 20
mail : secretariatass.blf@portesdebretagne.msa.fr

Service Social Maritime

89 Avenue de la Perrière • 56100 Lorient
02 97 37 44 00
mail : lorient@ssm-mer.fr
0806 804 144 (service gratuit + prix appel)
www.ssm-mer.fr

Finistère

Service social de l'Assurance maladie

Square Marc Sangnier • 29282 Brest Cedex 2
mail : ssr29.brest@carsat-bretagne.fr

CPAM - Service social • 1 rue de Belle-Île-en-Mer •
29000 QUIMPER
mail : ssr29.quimper@carsat-bretagne.fr

3646 Service gratuit
+ prix appel

Msa

3 rue Hervé de Guébriant • 29800 Landerneau
02 98 85 79 79
mail : contact@armorique.msa.fr

Service Social Maritime

La Criée • 29730 Le Guilvinec
02 98 58 14 01
mail : guilvinec@ssm-mer.fr
0 806 804 144 (service gratuit + prix d'un appel)
www.ssm-mer.fr

Ille-et-Vilaine

Service social de l'Assurance maladie

Cours des Alliés • 35024 Rennes Cedex 9
mail : ssr35.rennes@carsat-bretagne.fr

3646 Service gratuit
+ prix appel

Msa des Portes de Bretagne •

Service Action Sociale

35027 Rennes Cedex 9
02 99 01 80 20
mail : secretariatass.blf@portesdebretagne.msa.fr

Service Social Maritime

Direction de la Mer et du Littoral DML • Bâtiment Infinity
• 3, rue du bois Herveau • 35400 Saint-Malo
02 90 57 40 90
mail : stmalo@ssm-mer.fr
0806 804 144 (service gratuit + prix appel)
www.ssm-mer.fr

Côtes d'Armor

Service social de l'Assurance maladie

106 boulevard Hoche • 22024 Saint-Brieuc Cedex 1
mail : ssr22.stbrieuc@carsat-bretagne.fr

3646 Service gratuit
+ prix appel

Msa

3 rue Hervé de Guébriant • 29800 Landerneau
02 98 85 79 79
mail : contact@armorique.msa.fr

Service Social Maritime

16 Quai Armez - Carré Rosengart • 22000 Saint-Brieuc
02 96 33 18 23
mail : stbrieuc@ssm-mer.fr
0806 804 144 (service gratuit + prix appel)
www.ssm-mer.fr